



Paris le 22 juin 2021

M Le Président

Voilà maintenant plus d'un an que nous sommes plongés dans une situation exceptionnelle qui nous oblige, dans notre quotidien personnel et professionnel, à des mesures contraignantes pour faire face à la propagation d'un virus mortel.

Voilà maintenant plus d'un an que la situation demeure alarmante sur le plan de la gestion sanitaire, il est patent qu'aucun enseignement n'a été tiré des choix politiques qui nous amènent à la situation actuelle. Notre système hospitalier tient grâce au dévouement des professionnels de la santé qui font vivre ses structures et assurent au quotidien la prise en charge des patients. La continuité des services publics est maintenue par le sens professionnel des personnels qui les assurent.

Voilà maintenant plus d'un an que nous aurions pu penser que le monde d'après serait un monde meilleur, mais il n'est que la continuité du monde d'avant en pire. La même logique qui guidait le monde d'avant est appliquée avec les mêmes finalités. Pour absorber les dettes générées par les plans de soutien à la vie économique, des politiques drastiques d'austérité seront déployées. Le rapport Arthuis sur la gestion des finances publiques le laisse déjà entendre.

La crise sanitaire aggrave encore la crise sociale. Le fossé se creuse entre ceux qui ont pu épargner 85 milliards d'euros et ceux dont la paupérisation ne fait que s'accroître !

Au niveau national :

Avec le plan de relance de 100 milliards d'euros, le gouvernement annonce une série de mesures pour relancer l'économie française après le confinement.

Ce plan de relance ne fait en réalité que répondre aux demandes du MEDEF, sans tenir compte des urgences sociales que connaît le pays. Ce choix purement libéral prévoit 20 milliards, soit 1/5 du plan, consacrés à la réduction des impôts de production sans aucune contrepartie.

Ces aides, distribuées aux entreprises, y compris les plus grosses, ne sont assorties d'aucune condition sociale. Elles ne seront donc d'aucun secours pour sauver les salarié.e.s des milliers de licenciements en cours ou à venir. A l'inverse, les sommes allouées aux minimas sociaux et aux personnes les plus précaires sont ridicules par rapport à ce qui est offert aux entreprises : 1 milliard d'euros (hausse de

l'allocation de rentrée scolaire et repas à 1 euro en restaurant universitaire, aide aux associations et à l'hébergement d'urgence ...) soit 1% du budget du plan de relance !

Et au Ministère les agent.e.s n'auront que du mépris.

Depuis le début de la crise sanitaire les Ministres félicitent les agent.e.s pour leur engagement et les services rendus à la collectivité. Cependant, ces derniers ne voient aucun signe de reconnaissance ni financière, ni en évolution de carrières, ni dans l'action sociale ministérielle dont la casse est engagée. Les agent.e.s ne vivent pas que de belles paroles, ils attendent des actes.

Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de dix ans, de réduction des plans de promotion, les agent.e.s ont de plus besoin de recourir à l'Action Sociale. Loin de ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître. La version officielle :

« innover et moderniser » et « accompagner l'évolution des services » ! La vérité est beaucoup plus sordide, faire des économies budgétaires sur le dos des personnels actifs et retraités.

La place et le rôle de l'Action Sociale au sein des Administrations de Bercy résultent d'une construction historique ancienne, fruit des rapports de force et de l'action syndicale, pour répondre aux besoins des agents de notre Ministère, actifs ou pensionnés et à ceux de leur famille.

Solidaires Finances, première fédération de Bercy, réaffirme son attachement à un véritable réseau de proximité de l'Action Sociale, conquis par la lutte, afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agent.e.s du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Et pour enfoncer le clou, on s'oriente vers un démantèlement de notre action sociale avec une vente à la découpe des résidences EPAF qui offre depuis 1956 des vacances tout au long de l'année aux agents actifs et retraités à des tarifs sociaux. EPAF a développé durant toutes ces années un grand savoir-faire et de hautes compétences unanimement reconnues par les partenaires du tourisme social. Aujourd'hui, le Ministère prend la décision, sans concertation ni avec les organisations syndicales, ni avec EPAF, de céder des résidences et de leur l'activité à un repreneur du tourisme.

La concession d'un moratoire par la Secrétaire générale ne lève nullement les inquiétudes sur ce dossier.

Outre cette vente programmée, le Ministère s'oriente vers une réforme du réseau départemental de l'Action Sociale.

Le réseau constitué autour des CDAS comprend aujourd'hui 103 délégué.e.s départementaux d'action sociale et 71 assistant.e.s de délégation, héritiers de l'histoire de

l'action sociale ministérielle. A ces chiffres, le Secrétariat Général (SG) ajoute les 48 agent.e.s réparti.e.s dans les 12 structures CHORUS appelées désormais structures régionales d'appui (SRA).

Solidaires Finances a toujours contesté le rattachement de ces structures à l'Action Sociale car :

- ✎ La mission CHORUS n'est pas une mission d'action sociale.
- ✎ Les chefs de ces structures ne sont pas élus par les CDAS.
- ✎ Les agents qui y travaillent sont prélevés sur les effectifs des délégations.
- ✎ Ce sont avant tout des structures comptables.

Aujourd'hui, le Secrétariat général prétend que la mission de délégué.e présente peu d'intérêt et que les postes manquent d'attractivité d'où sa décision : Régionalisation de l'Action Sociale avec à la tête les SRA ! Même si le SG précise que la suppression du réseau n'est pas d'actualité, nous ne pouvons pas être dupes sur son avenir !

Cette décision arbitraire est un nouveau coup porté au dialogue social, aux représentant.e.s des personnels mis devant le fait accompli, sans participation aux discussions et qui sont informés après coup. C'est tout simplement un déni de démocratie.

la disparition à court terme des conseils départementaux d'action sociale est programmée comme celle des délégations d'Action Sociale départementales, de l'Action Sociale de proximité.

En réduisant leur champ d'intervention le Ministère affiche ouvertement son mépris à l'égard des délégué.e.s. en leur refusant toute reconnaissance.

Plus particulièrement concernant ce CDAS, SOLIDAIRES FINANCES :

- Déploire une fois de plus la politique et le parti pris de communication minimaliste de la DRFIP concernant les actions locales d'action sociale (Colombie, amitiés finance, restauration...)

L'action sociale est un bien collectif ! La réflexion sur son évolution et sa gestion doivent l'être également. L'intention de l'administration de la détruire sera de son entière et unique responsabilité.

Pour Solidaires Finances l'action sociale est partie prenante d'une politique qui participe au progrès social sous toutes ses formes et qui contribue à l'amélioration de vie de l'ensemble des actifs et retraité.es